

**ARTICHAUT
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CYNARA SCOLYMUS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Cynara scolymus ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Feuille fraîche de *Cynara scolymus* L.

IDENTIFICATION

- A. Feuille très grande dépourvue d'épine, pennatifide à la base de la plante, sessile, pennatifide ou lobée dans la partie supérieure ; face supérieure vert pâle, face inférieure blanchâtre, tomenteuse par l'abondance de longs poils tecteurs blancs et feutrés, pluricellulaires ; nervures très saillantes ; limbe subdivisé en segments lobés, étroits et découpés en dents irrégulières, volumineuses ou aiguës.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur de la feuille, en utilisant de la *solution d'hydrate de chloral R* : épiderme du limbe formé de cellules à parois fortement sinueuses, de nombreux stomates anomocytiques (2.8.3) ; longs poils tecteurs, unisériés et pluricellulaires, comprenant un court pédicelle de plusieurs cellules rigides à parois légèrement épaissies et une cellule terminale flagellée, souvent contournée sur elle même ; poils sécréteurs sessiles et bisériés, de type Asteraceae.

ESSAI

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère d'artichaut préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir de la feuille fraîche de *Cynara scolymus* L.

Teneur : au minimum 0,02 pour cent *m/m* de dérivés *ortho*-dihydroxycinnamiques totaux, exprimés en acide chlorogénique (C₁₆H₁₈O₉ ; M_r 354,3).

PRODUCTION

Méthode 1.1.10 (2371). Droque coupée en fragments de 1 cm à 5 cm. Durée de macération : 3 à 5 semaines.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de *rutine R*, 5 mg d'*acide chlorogénique R* et 10 mg de *lutéolol-7 glucoside R* dans 20 mL de *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : *acide acétique glacial R*, *acide formique anhydre R*, *eau R*, *acétate d'éthyle R* (11:11:27:100 V/V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	Une bande jaune-orangé Une bande verte
Lutéolol-7 glucoside : une bande orangée Acide chlorogénique : une bande bleu-vert Rutine : une bande orangée -----	Une bande orangée (lutéolol-7 glucoside) Une bande bleu-vert (acide chlorogénique) Une bande orangée (rutine) plus ou moins intense -----
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution mère. Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez 3,000 g de teinture mère et complétez à 10,0 mL avec de l'éthanol à 50 pour cent V/V R.

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez successivement, en agitant après chaque ajout, 1,0 mL de solution mère, 2 mL d'acide chlorhydrique 0,5 M, 2 mL d'une solution contenant 100 g/L de nitrite de sodium R et 100 g/L de molybdate de sodium R, 2 mL de solution diluée d'hydroxyde de sodium R et complétez à 10,0 mL avec de l'eau R.

Liquide de compensation. Dans une fiole jaugée de 10,0 mL, introduisez 1,0 mL de solution mère, 2 mL d'acide chlorhydrique 0,5 M et 2 mL de solution diluée d'hydroxyde de sodium R et complétez à 10,0 mL avec de l'eau R.

Mesurez immédiatement l'absorbance de la solution à examiner à 525 nm par comparaison avec le liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en dérivés *ortho*-dihydroxycinnamiques totaux, exprimés en acide chlorogénique, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 100}{188 \times m}$$

en prenant 188 comme valeur de l'absorbance spécifique de l'acide chlorogénique à 525 nm.

A = absorbance de la solution à examiner à 525 nm,

m = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.